

Mesdames et Messieurs,

Les relations Est-Ouest, particulièrement dans le domaine du contrôle des armements, ont évolué de façon importante au cours de la dernière semaine. Les relations entre le Canada et les États-Unis ont quant à elles connu un tournant historique cette année en raison particulièrement de l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange, mais également des progrès que nous réalisons ensemble dans le domaine de la lutte aux pluies acides. Dans une perspective plus générale, le monde traverse actuellement une période excessivement productive au chapitre des affaires internationales -- en Afghanistan, en Indochine, dans le Golf, en Afrique australe, en Amérique centrale et au Liban, des problèmes qui semblaient insolubles il n'y a pas si longtemps laissent maintenant entrevoir une véritable lueur d'espoir. En Hongrie, en Pologne et en Union soviétique même, les systèmes et les valeurs sont bouleversés.

D'une façon ou d'une autre, le Canada joue un rôle dans toutes ces questions.

Dans un tel contexte, il peut paraître surprenant qu'un ministre canadien des Affaires extérieures s'adresse au Conseil sur les relations étrangères au sujet de l'apartheid, un système que nous condamnons tous depuis des décennies et qui est imposé dans un pays situé presque littéralement à l'autre bout du monde.

Nous partons d'un principe que peu oseraient mettre en doute, soit que le fait de priver de larges segments de la population de leurs droits fondamentaux en raison de leur couleur constitue un affront inacceptable à la civilisation.

Les malheurs et les injustices sont nombreux dans le monde, et le gouvernement du premier ministre Mulroney a délibérément choisi de mener le Canada aux premiers rangs de la lutte contre l'apartheid.

J'aimerais aujourd'hui exposer les motifs d'une telle politique, décrire ce qui à mon avis est un moment crucial de l'histoire de la région et faire quelques observations sur les moyens que nous, les pays occidentaux, pouvons prendre pour favoriser davantage le processus de réforme.

La protection et la promotion des droits de la personne dans le monde sont un aspect très important de la politique étrangère du Canada.

La question a toujours été une priorité pour notre premier ministre -- qu'il s'agisse de la Chine, du Bloc de l'Est, de l'Amérique centrale, du Zimbabwe ou de la Corée. Il a obtenu l'adoption, par les 44 États membres, de la première déclaration officielle des droits de la personne de la Francophonie.